

PAS D'IMPASSE GAZ EN EUROPE

La Présidente de la Commission européenne veut faire de son Green Deal le cœur de la relance européenne post-Covid. Mais, si l'Europe fait l'impasse sur sa stratégie gazière, elle risque de rater sa cible climatique !

Dans un rapport publié fin mars, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) estime qu'un cinquième de la demande mondiale de gaz pourrait être assuré par le biogaz et le biométhane. Elle rappelle que « *les gouvernements qui cherchent à accélérer leurs transitions vers des énergies propres ne devraient pas oublier l'importance des gaz faiblement carbonés* ».

La CFE Énergies ne peut que souscrire à cette prise de position de l'AIE. Mais, elle souligne que la croissance de cette filière bas carbone en France est

conditionnée au soutien financier et politique du Gouvernement, alors que l'AIE demande « *une réorientation des investissements allant habituellement à la filière gaz naturel vers celle des gaz faiblement carbonés* ».

Parce qu'il s'agit d'une question de structuration de filière industrielle et de création d'emplois, la CFE Énergies avait salué l'inflexion donnée dans la PPE* en faveur des gaz renouvelables. En effet, le bilan négatif du soutien massif accordé au développement de certaines énergies renouvelables

électriques milite pour une réorientation en faveur des énergies renouvelables thermiques. La dépense de milliards d'euros pour importer de Chine des panneaux solaires et des éoliennes justifie à elle seule un meilleur usage des deniers publics en faveur des gaz renouvelables.

UNE STRATÉGIE BAS CARBONE

Cette question est tout autant d'actualité au niveau européen avec la stratégie méthane dévoilée par la Commission. Il y va de la « *crédibilité* » de l'industrie du gaz en tant qu'énergie de transition bas carbone. Pour la CFE Énergies, il est urgent que la Commission dépasse cette volonté affichée de réduire les émissions de méthane. C'est une véritable stratégie gazière bas carbone pour l'Europe qu'il faut développer.

En plein débat sur la taxonomie, la CFE Énergies demande que la Commission s'empare de la question de l'avenir des infrastructures gazières européennes. Éléments centraux de la souveraineté énergétique de l'Europe, elles sont essentielles à la production et au transport des gaz renouvelables et de l'hydrogène bas carbone.

Dès lors, l'Exécutif européen doit développer les cadres réglementaires et financiers européens. Ils permettront de soutenir les investissements dans les infrastructures gazières contribuant au développement des solutions bas carbone que sont le gaz vert et l'hydrogène décarboné. Pour éviter l'impasse gazière de l'Europe !

* Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

